Musique Sacrée
PERPIGNAN

APPEL À PROJET | Musique |

PRATIQUE AMATEUR

LE FESTIVAL / LE OFF

2027

Le Festival, LE OFF
Festival de musique sacrée de Perpignan 2027

APPEL À PROJET
MUSIQUE
PRATIQUE AMATEUR
2027

LE CONTEXTE

Le festival de Musique Sacrée de Perpignan défend l'ouverture et l'accessibilité à la musique **au plus grand nombre sur le territoire de la Ville de Perpignan**. 85% des **manifestations** en accès libre, la diversité du répertoire, des rencontres plurielles, des actions en faveur de la **jeunesse, des partenariats nombreux avec les acteurs culturels, médias et sociaux**, l'engagement sans faille des équipes et des services de la Ville de Perpignan, sont des leviers essentiels au développement territorial en faveur des publics.

Dans cette continuité, le festival poursuit un volet de coopération culturelle en 2027 pour favoriser, encourager et valoriser la pratique amateure à Perpignan et dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée. Le festival propose un appel à projet *Le Festival, LE OFF*, avec l'objectif **de mettre en œuvre les conditions permettant l'accès et la contribution de chacun à l'art musical et à la culture.**

LE COMMANDITAIRE

La Ville de Perpignan à travers le Festival de musique sacrée.

LES OBJECTIFS

- **Favoriser, encourager et valoriser la pratique amateur à Perpignan et dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée.**
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'accès et la contribution de chacun à l'art **musical et à la culture**.
- Favoriser les conditions d'une rencontre de proximité entre les artistes amateurs et le **public du festival**.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Le couvent des Minimes à Perpignan est mis à la disposition de deux groupes maximum d'artistes amateurs sélectionnés, pour deux répétitions et un concert public selon le calendrier figurant dans le paragraphe « les Modalités *Le Festival, LE OFF*. Les musiciens/chanteurs pourront ainsi travailler et finaliser un programme musical et le proposer au public lors d'un concert en **accès libre.**

1. LES ESPACES

- La chapelle basse pour les répétitions et le concert
- La salle Boulat pour les loges

2. LA RÉGIE DE LA CHAPELLE BASSE

- La configuration scénique
  - une scène/praticable : ouverture 7m50 x 5 m / hauteur 0,60 m, **un éclairage classique de scène,**
  - une reprise son si besoin.
- Le personnel technique :
  - l'équipe de régie professionnelle du Festival de musique sacrée et/**ou l'équipe de régie technique du couvent des Minimes.**

3. L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA PROMOTION DES CONCERTS

- Organisation de l'accueil du public par le Festival de musique sacrée,
- Promotion des concerts par le Festival de musique sacrée.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

- Versement d'une aide financière forfaitaire de 1 000 € (mille euros) pour les frais de location d'instruments, de partitions et de cachets d'artistes professionnels.
- Les frais d'hébergement, de repas et de transports sont à la charge du groupe.

LES MODALITÉS DU *LE FESTIVAL, LE OFF*

Pour le groupe sélectionné, il est proposé le dimanche 7 mars :

- un service de répétitions de 3 heures,
- un concert de 40 mn à 17h
- le planning prévisionnel général :
  Dimanche 7 mars : 1 répétition
  Concert à 17h00

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Groupe d'artistes amateurs (musiciens/chanteurs) résidant à Perpignan ou dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée, constitué en association ou représenté par une association dont le siège social est domicilié dans la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée,
- Présence et intervention d'au moins un artiste professionnel pour le projet.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Un descriptif du projet précis qui devra comprendre :

- Le programme d'un concert (40 mn)
- Avec la mention de la distribution des musiciens/ chanteurs ;
- Un groupe d'artistes amateurs ayant une pratique musicale commune depuis au moins de 2 ans ;
- La présentation de l'intervention de l'artiste(s) professionnel(s) auprès du groupe ;
- L'intérêt que représente pour le groupe d'être programmé dans le cadre du *Le Festival, LE OFF* dans une salle accueillant près de 300 personnes.

LA SÉLECTION DES PROJETS

- Les candidatures seront sélectionnées par un comité composé d'élus de la commune, de personnalités qualifiées dans l'art musical et de la directrice du Festival de musique sacrée de Perpignan.
- Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats, sans que le jury soit tenu de justifier ses décisions.
- Le jury, pour faciliter la sélection, se donne le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comporter :

- Curriculum vitae du/des artistes et/ou du groupe d'artistes amateurs.
- Document de présentation de l'intervention de l'artiste(s) professionnel(s) auprès du groupe.
- Tout élément visuel ou sonore pouvant aider à une meilleure connaissance artistique du groupe d'artistes amateurs.
- Si possible, un visuel HD et libre de droit, avec la mention du crédit photo dans le titre du fichier

Nota : les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés et seront systématiquement refusés.

LE CADRE JURIDIQUE

- Les répétitions et/ou concert du *Le Festival, LE OFF* pourront être annulés ou reportés, **en cas de force majeure**.
- **Une convention sera établie entre le Festival de musique sacrée de Perpignan et le groupe retenu, définissant le cadre général du projet *Le Festival, LE OFF* et les engagements des parties.**

LES MODALITÉS DE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour déposer le dossier de candidature, un formulaire en ligne doit être complété dans son intégralité.

Pour le remplir, suivre le lien suivant : https://questionnaires.perpignan.fr/appel-a-projet-musique-pratique_amateur-2027

Date de lancement de l'appel à projet le : **mardi 7 juillet 2026.**

Date de clôture le : **mercredi 30 septembre 2026 à 12h.**

Décision du jury communiquée, au plus tard, le : **mardi 20 octobre 2026**

LE CONTACT

Les candidats peuvent contacter le Festival de Musique Sacrée de Perpignan pour toute information complémentaire, en s'adressant à : festivalmusiquesacree@mairie-perpignan.com